



JE *J. Henry* <sup>Maire</sup>  
 nommé *le Courier du Brésil N. 2.*  
 pour, du premier temps convenable, suivre mon voyage sous la garde de Dieu, jusqu'au-devant de la ville  
*Valparaiso (Chili)* là où sera ma décharge, confesse avoir reçu dans mondit Bâtiment, et sous  
 le franc tillac d'icelui, de vous, M *Tourman & Co*  
 Maître après Dieu, du *Navire*  
 à présent devant *Bordeaux*

ME.

<i>1. à 7.</i>	<i>7. Colis</i>
<i>10. à 23.</i>	<i>14. "</i>
<i>25. à 47.</i>	<i>23. "</i>
<hr/>	
<i>44. Colis.</i>	

*Quarante quatre Colis contenant Diverses Marchandises  
 allant pour Creuse cinq Coucaux dix neuf Cuchiers*

le tout plein, bien conditionné, et marqué de la marque ci-à-côté, que je promets délivrer en même forme,  
 sauf les périls et fortunes de la mer, à *Don Espana à Santiago du Chili,*  
 ou à son *Secrétaire* ou à son ordre, en me payant pour mon fret la somme de

*Creuse piastres fortes & dix pour cinq pas Coucaux.*

En outre les avaries, suivant les us et coutumes de la mer; et pour l'accomplissement de ce que dessus, j'ai  
 obligé et oblige par cette ma personne, mes biens et mondit Bâtiment, avec les dépendances d'icelui; en foi  
 de quoi j'ai signé quatre Connaissemens d'une même teneur, l'un d'iceux accompli, demeureront  
 les autres de nulle valeur. Fait à *Bordeaux*, le *vingt neuf Janvier 1829.*

*que dit être  
 J. Henry*



570 - FONDO 7 2447



100	100
100	100
100	100
100	100
100	100

M.F.



FRHC F 0007-012

Je nomme et constitue le Dominic M. S. à présent devant Maitre après Dieu, du 10 pour, du premier temps convenable, suivre mon voyage sous la garde de Dieu, jusqu'en-devant de la ville de San Pedro de Macoris où sera ma décharge, contres avoir en dans ledit Bâtiment, et sous le linge d'icelui, de vous, M. Dominic M. S.

*Handwritten text, likely a signature or title, possibly 'Maitre après Dieu'.*

le tout plein, bien conditionné, et muni de la manne de la mer, à San Pedro de Macoris, en me payant pour mon fait la somme de 100 ou à son ordre, en me payant pour mon fait la somme de 100 En outre les avances, suivant les us et coutumes de la mer; et pour l'accomplissement de ce que dessus, l'ai obligé et obligé par cette ma personne, mes biens et mondit Bâtiment, avec les dépendances d'icelui; en loi de quoi j'ai signé San Pedro de Macoris, le 10 jour du mois de Janvier, l'année 1827. Les autres de nulle valeur. Fait à San Pedro de Macoris, le 10 jour du mois de Janvier, l'année 1827.

*Handwritten signature and date: San Pedro de Macoris, le 10 Janvier 1827.*